

ABONNEMENT.

| | |
|------------|--------|
| Un an | 30 fr. |
| Six mois | 18 |
| Trois mois | 8 |
| Poste : | |
| Un an | 35 fr. |
| Six mois | 18 |
| Trois mois | 10 |

ON S'ABONNE :

A SAUMUR.
Chez tous les Libraires.

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A. EWIG,
Rue Talbott, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

| | |
|--------------------|-------|
| Annonces, la ligne | 30 c. |
| Réclames | 30 |
| Fait divers | 75 |

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 16 Août 1877.

Bulletin politique.

L'absence de M. le duc Decazes indique suffisamment qu'on ne prévoit pas de prochaines complications européennes, comme conséquences de la guerre d'Orient. C'est de ce côté-là cependant qu'il y a encore quelques faits intéressants à glaner.

Même d'après le *Journal des Débats*, qui pourtant n'est pas favorable aux Russes, ils occupent toujours les défilés des Balkans. On s'était donc trop hâté de présenter leur situation en Bulgarie comme tout à fait désespérée.

En ce moment, les Turcs sont plus nombreux que les Russes. Ils ont en Bulgarie environ 220,000 hommes. De plus, ils ont jusqu'à présent pour eux les avantages de la position sur les différents points où ils sont concentrés.

Mais les Russes ne vont pas tarder à recevoir des renforts, et tout indique qu'ils vont prochainement étendre leurs opérations du côté de la Serbie.

Voici sur le premier point des renseignements de source sûre. On a déjà annoncé la publication d'un ukase qui prescrit l'appel sous les drapeaux de 185,000 hommes de la milice.

Si l'on veut, d'après le *Temps*, comprendre la portée de cet ukase, il faut se rappeler que, selon la loi du 13 janvier 1874, l'armée régulière russe, dans la Russie d'Europe seulement, et non compris l'armée du Caucase, doit compter en temps de paix 476,000 hommes, et en temps de guerre 1,397,000 officiers, sous-officiers et soldats; et qu'elle soit formée de quatre éléments : les troupes de campagne, de réserve, de dépôts et les troupes locales.

Il paraît résulter du texte de l'ukase que la réserve est déjà levée, que les ressources

des dépôts sont employées à compléter les corps qui vont être mobilisés, et qu'on est obligé de recourir, pour achever la mise sur pied de guerre, à un nouvel appel.

Cet appel ne semble pas porter sur les troupes locales, car l'ukase emploie le mot de milices. Les quatre éléments de l'armée régulière seraient donc déjà utilisés.

Mais en dehors de l'armée régulière et de l'armée irrégulière, il existe en Russie des milices et de plus une armée territoriale. Ce serait donc à la milice qu'on emprunterait en ce moment des renforts pour compléter les contingents des troupes de dépôt et de réserve. Après la milice, il resterait encore la ressource de l'armée territoriale, que l'on songe à utiliser. En effet, une dépêche de la *Presse* de Vienne a dit que, dans la Pologne russe, ordre a été donné d'inscrire sur les listes de recrutement tous les hommes de dix-huit à quarante-cinq ans capables de porter les armes; ces hommes ne pourront sortir, sans permission, de la Pologne russe.

Cette même dépêche dit que ces hommes feraient partie du landsturm, ce qui signifie, probablement, de l'armée territoriale mise sur pied. On voit la grandeur des efforts que fait la Russie; mais il convient de remarquer que la nouvelle organisation militaire, ayant seulement trois ans et demi de date, ne peut encore donner, sinon comme quantité, du moins comme qualité, tout ce qu'elle fournira plus tard.

Il suffit, pour être éclairé sur le second point, de se rappeler qu'une dépêche adressée de Vienne à Londres et publiée par le *Globe*, a appris à l'Europe que le prince Milan a été officiellement averti que des troupes russes traverseront le territoire serbe.

Mais nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit à ce sujet. Il ne résultera de ce fait aucune complication européenne. L'Autriche fermera volontairement les yeux et laissera faire.

Si la guerre d'Orient reste localisée par l'attitude passive de l'Autriche et de l'Angleterre, attitude sans doute inspirée par l'Alle-

magne, elle n'en va pas moins prendre des proportions considérables qui n'étaient pas entrées dans les prévisions de l'Europe.

Il est à craindre qu'à raison des obligations nouvelles que cette extension de sacrifices et d'efforts va créer à la Russie, un jour prochain la Turquie ne paie chèrement ses victoires de la fin de juillet.

Chronique générale.

LE PROGRAMME RADICAL.

Les radicaux nous accusent souvent de dénaturer leurs intentions. « Signalez-nous, disent-ils, un document, une pièce qui justifie vos catilinaires. Prouvez-nous que nous voulons bouleverser la France et inaugurer des réformes incompatibles avec le régime social actuel. »

Le correspondant parisien d'un journal allemand, le *Worwaerts*, vient justement nous apporter les preuves sollicitées.

Voici les articles, dit ce correspondant, auxquels tout vrai « républicain » doit adhérer :

- 1° Amnistie absolue, intégrale et immédiate de tous les condamnés de la Commune, et allocation d'une indemnité aux amnistiés;
- 2° Suppression du budget des cultes, expulsion des Jésuites;
- 3° Instruction laïque, gratuite et obligatoire;
- 4° Réforme des lois relatives à la propriété;
- 5° La justice rendue par le peuple;
- 6° Suppression de l'armée permanente;
- 7° Election des fonctionnaires par le peuple;
- 8° Suppression du Sénat;
- 9° Suppression de la présidence;
- 10° Retour du Parlement à Paris.

Tels sont les *postulata* du parti radical. Et cette analyse aussi précise que fidèle des revendications révolutionnaires n'est pas,

comme on le voit, notre œuvre, mais celle d'un journal qui reçoit les confidences d'une des notabilités du parti radical, M. Buffenoir. Les membres du centre gauche diront-ils maintenant que nous prêtons à leurs alliés des projets chimériques? Hélas! la fraction la moins intempérante des coalisés de gauche eût-elle le désir de désavouer quelques-uns des articles que nous venons de citer, qu'elle n'oserait prendre cette initiative. Auxiliaires du radicalisme, les membres du centre gauche n'essaient même pas de s'exonérer de la responsabilité qui leur incombe, tant pèse sur eux la crainte d'éveiller les susceptibilités du *Mot d'Ordre!* Pas un d'eux ne s'aperçoit qu'à force de vivre avec les pires ennemis de l'ordre, il subit les conséquences de cet humiliant contact et s'immatricule malgré lui dans l'armée révolutionnaire. Le *Journal des Débats* a beau dire, en effet, que les républicains de sa nuance n'ont rien de commun avec les radicaux, cette assertion se trouve contredite par les faits. Si cela était vrai, s'il était vrai que les 363 se divisassent en deux groupes, comment se fait-il alors que pas une voix ne s'élève des rangs du centre gauche pour flétrir les théories intransigeantes? Et pourtant, il nous semble que les organes de l'extrême gauche donnent eux-mêmes l'exemple de la plus complète indépendance et ne se gênent guère dans leurs attaques contre les républicains « modérés. » Ce mutisme prouverait-il donc, — ce dont nous nous doutions depuis longtemps d'ailleurs — que les hommes du centre gauche sont tellement inféodés aux radicaux qu'ils ne peuvent ni les désavouer, ni les blâmer?

Et s'ils ne peuvent protester contre les théories anti-sociales de leurs coreligionnaires, pourquoi s'étonnent-ils alors que nous les confondions avec les radicaux. Quand on donne la main aux Naquet et aux Germain Casse, on n'est pas seulement leur allié politique, mais leur complice.

Le *Rappel* avertit les électeurs de préparer dès maintenant les renseignements néces-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La Légende d'Henriquez

ONEIZA

(Suite et fin.)

« Pourquoi, disait-elle encore, Allah et le Prophète permettent-ils que les hommes cherchent à s'entre-tuer?... Je ne veux pas qu'on touche Robert, je ne veux pas que mon père soit frappé! Et pourtant, ils seront en présence, acharnés l'un contre l'autre, et peut-être même se rechercheront-ils au milieu de la mêlée! Mohammed! oh! sauve mon père, et toi, Yezid-ben-Maria, prophète des chrétiens, protège les jours de Robert! Oneiza serait bien malheureuse, si l'aile de la mort froissait l'une de ces deux têtes! »

Voilà donc l'armée chrétienne qui entoure Lisbonne. Les tentes sont dressées et toute communication est interdite aux assiégés avec l'intérieur du

Reste le moyen de se sauver par la mer : il y

a là à l'embouchure du Tage une flottille qui peut sortir et aller chercher du secours en suivant la côte.

Après un jour d'attente, de part et d'autre, Alphonse ordonna l'attaque. Une grêle de flèches vint égratigner les remparts de la ville et quelques-unes frappèrent mortellement les vigies.

Bientôt les murs se couvrirent d'hommes armés qui répondirent à la première décharge des chrétiens.

Le signal étant ainsi donné, on courut aux échelles, aux béliers, aux engins de destruction de toute sorte; de même que les assiégés s'apprêtèrent à jeter sur les assaillants les pierres, le plomb fondu, les fascines enflammées. Les meurtrières ne cessèrent, dès ce moment, de donner passage à des flèches qui rarement manquaient leur but.

Des grappes d'hommes retombaient, en burlant, dans les fossés, mais la fureur doublait les forces et l'audace des chrétiens.

Une brèche quelque part, un pont-levis abaissé, voilà ce que voulaient les soldats d'Alphonse, puisque Lisbonne avait maintenant une couronne vivante de Sarrazins qui empêchaient l'assaut.

La nuit seulement on pouvait, avec moins de danger, rompre les chaînes d'un pont et préparer les coups de bélier contre la porte.

Plusieurs jours s'écoulèrent ainsi avec des pertes d'hommes réciproques dont ni les uns ni les autres

ne parurent s'apercevoir.

Vint enfin le moment où, sous les efforts réitérés des assiégeants, protégés des deux côtés par des feux dont la fumée aveuglait les Maures, la lourde masse d'un pont-levis s'abattit avec fracas.

Ce succès fut accueilli par des cris de joie dans toute l'armée chrétienne qui songea à ébranler la première entrée.

Alors, tandis qu'on défendait pied à pied l'espace où se concentraient toutes les forces, le conseil des vieillards délibérait et décidait que les femmes et les enfants devaient s'embarquer sur les galères, et qu'en même temps on irait chercher du secours pour repousser l'armée d'Henriquez. En attendant, on résisterait avec énergie, sans admettre aucune capitulation.

Dès le lendemain, en effet, on appareilla.

Mais des voiles apparurent à l'horizon, et des vaisseaux en nombre entrèrent silencieusement dans le Tage : c'était la flotte anglaise et les Hollandais qui tenaient leur promesse.

Le pavillon de Porto-Calle se dressa à l'avant des navires. Les Maures consternés virent que toute retraite leur était coupée.

La lutte du désespoir commença.

Toute description est impossible maintenant pour les traits d'héroïsme comme pour dépeindre la fureur insensée des Sarrazins... Lisbonne devait appartenir à Alphonse; les chrétiens y entrè-

rent. Chaque palais soutint une sorte de siège, et dans les rues le massacre fut à son comble.

Ramiz, blessé, voyant que son aide n'était plus utile, courut auprès d'Oneiza. Son but était de la soustraire aux regards des ennemis, de lui trouver une retraite momentanée, et, plus tard, de fuir avec elle vers l'Estramadure.

C'est en vain que le chevalier Robert parcourut les palais et la mosquée... Ramiz avait réussi à se cacher dans un de ces réduits mystérieux que les Maures se ménageaient partout.

Alphonse fut un vainqueur magnanime parce qu'il était aussi un prince habile. Il fit donc publier que les hostilités devaient cesser et qu'il voulait laisser la vie sauve aux Maures décidés à rester dans la ville. Les autres furent autorisés à amener leurs femmes et leurs enfants partout où bon leur semblerait, moyennant rançon préalable.

D'après l'avis exprimé par Robert, une garde, dont il demanda le commandement, fut établie à la porte même où les Sarrazins devaient passer au moment du départ.

Ainsi, pensait-il, Ramiz ne sortira pas sans que je le voie; ainsi je forcerai le mécréant à me dire ce qu'il a fait d'Oneiza... peut-être sera-t-elle avec lui!

Le premier jour, les Maures défilèrent en nombre; mais ce fut en vain que le colonel chrétien les obligea tous à montrer ce qu'ils emportaient,

avocat de la partie civile, la défense enfin de M. Robert, avocat du Travailleur, la Cour, ayant délibéré, a condamné : Bazile, gérant du Travailleur, à 300 fr. d'amende; Fouré et Descotis, imprimeurs du journal, à 50 fr.; — mais elle a élevé, au profit de la partie civile, la somme des dommages-intérêts à 2,000 fr., et, de plus, a prononcé la suspension du Travailleur pour trois mois, en ordonnant l'exécution provisoire, nonobstant appel. Nous nous contenterons d'ajouter que M. Leury, premier avocat général, avait énergiquement conclu dans le sens de cet arrêt, en invoquant contre le Travailleur ce qu'il a appelé « une satisfaction donnée à la conscience publique. » (Union de l'Ouest.)

COMICE AGRICOLE DE CHINON.

Un incident regrettable a troublé dimanche soir le banquet du Comice agricole de Chinon. Voici les renseignements que nous fournit l'Indépendant d'Indre-et-Loire. Nous sommes tenus, dit notre confrère, de faire ce récit avec beaucoup de réserve, les faits étant actuellement soumis à la justice.

« La plus grande cordialité, la plus franche gaieté n'avaient cessé de régner au banquet où toutes les opinions politiques étaient naturellement représentées. Au dessert, M. le maire de Chinon, s'est levé, et en quelques paroles dignes et mesurées a proposé un toast à M. le maréchal de Mac-Mahon. M. le préfet a remercié au nom du Maréchal, et a dit qu'il croyait répondre à la volonté de M. le Président de la République en écartant toute pensée, toute allusion politique pour ne s'occuper que de l'agriculture. Des cris assez nombreux de Vive la République l'ont interrompu ces paroles. M. de Naudillac s'est contenté de répondre que ce cri était parfaitement légal et qu'il attendrait le silence pour reprendre son discours, ce qu'il a fait un instant après en adressant un appel chaleureux au patriotisme de tous et à la concorde qui devait régner sur le terrain neutre de l'agriculture. Des applaudissements presque unanimes accueillirent ces paroles. Ce n'était pas le compte des meneurs qui voulaient une manifestation, et les mêmes assistants firent entendre de nouveau les cris de Vive la République !

M. Herpin, vétérinaire à Azay-le-Rideau, comme protestation contre les provocations, fit entendre le cri de : Vive le roi ! Un tumulte indicible répondit à ce cri malencontreux, que peu de personnes du reste avaient entendu. M. le préfet s'empressa de protester le premier, et, après un nouvel appel à la conciliation, il put terminer par un toast à l'agriculture, au président du Comice et aux lauréats du Concours.

Tous trinquaient en bonne harmonie, lorsque M. Joubert, frère de l'ex-député, quitte sa place, vient derrière M. Herpin et lui donne un soufflet. L'émotion de tous était des plus vives devant un fait sans précédent dans les annales de nos Comices. M. le préfet ordonna l'arrestation immédiate de M. Joubert et le fit conduire devant M. le procureur de la République qui, après avoir constaté les faits, le mit en liberté et doit le citer dans les délais légaux devant le tribunal de police correctionnelle.

Nous croyons savoir que M. Herpin sera également poursuivi. »

On écrit de Saint-Nazaire à l'Union bretonne, de Nantes :

« Vendredi, un jeune lycéen, frère de l'agent-voyer de notre ville, se baignait sur la rive de Saint-Marc. Il a bientôt, emporté par la vague, perdu pied et s'est noyé sous les yeux d'un grand nombre de personnes, qui n'ont pu lui porter secours. »

Saint-Clement-des-Levés. — Le maire de Saint-Clement-des-Levés informe le public que l'Assemblée de cette commune aura lieu dimanche 19 août courant.

À 4 heures du soir, réception de la musique des Rosiers.
À 5 heures, mât de cocagne incliné, avec prix divers.
À 8 heures, concert sur le quai par la musique des Rosiers.
À 9 heures, feu d'artifice sur la Loire, tiré par M. Vincent, d'Angers.
Illuminations, feux de Bengale.

Les marchands étalagistes y trouveront aide et protection. Une station de chemin de fer existe dans cette commune depuis un an.

Agriculture.

Nous publions le rapport suivant, adressé au Président de la République par le ministre de l'agriculture et signalant le danger de l'invasion du Doryphora, le nouveau fléau des pommes de terre :

« Paris, le 11 août 1877.

» Monsieur le président,

» Le 27 mars 1875, j'ai eu l'honneur de soumettre à votre approbation un projet de décret ayant pour objet d'interdire l'entrée et le transit, en France, des pommes de terre provenant des États-Unis d'Amérique et du Canada, importées soit directement, soit des entrepôts, et d'étendre même cette prohibition aux fanes desdites pommes de terre, ainsi qu'aux sacs, futailles et aux objets ayant servi à l'emballage de ces tubercules.

» Cette mesure avait pour but de prévenir l'invasion du Doryphora decemlineata, l'un des fléaux les plus redoutables pour l'agriculture. Cet insecte ravage les champs de pommes de terre avec une rapidité désespérante.

» Les documents officiels publiés par les départements de Washington, les cris d'alarme jetés en Europe par les sociétés savantes, les mesures prises par plusieurs gouvernements, la Belgique, le Danemark, la Hollande, l'Allemagne, l'Italie et la Suisse, pour prohiber l'introduction et le transit de pommes de terre de provenance américaine, permettaient d'espérer que le fléau serait écarté du territoire européen.

» Cette prévision a été trompée. Des renseignements certains nous ont fait connaître que le Doryphora a fait son apparition à Mulheim, près de Cologne, sur la rive droite du Rhin, dans les provinces rhénanes.

» C'est le 27 juin dernier que la présence de cet insecte a été constatée dans un champ de pommes de terre situé aux portes même de cette ville. Les moyens énergiques et rapides employés pour combattre le fléau autorisaient à croire que le Doryphora n'apparaîtrait pas de nouveau dans cette localité.

Les faits n'ont pas répondu à l'attente générale. Le 26 juillet, un nouveau foyer a été découvert dans un champ de pommes de terre contigu à la parcelle sur laquelle on avait détruit immédiatement la première invasion. Cette deuxième apparition, constatée par un inspecteur général de l'agriculture que j'avais immédiatement envoyé sur les lieux, a été traitée avec autant de vigueur que la première.

» Malheureusement la facilité avec laquelle le Doryphora se multiplie et se déplace quand il a passé de l'état de larve à l'état d'insecte parfait, a été cause de la découverte, le 30 du même mois, d'un troisième foyer situé à une très-faible distance de la parcelle envahie le 27 juin, mais du côté opposé où était placé le second foyer. Cette dernière invasion a été détruite avec la plus grande promptitude et à l'aide des moyens les plus énergiques.

» Le Doryphora, que les populations belges et allemandes appellent le colorado pour ne pas le confondre avec le phylloxera, peut être introduit en France, soit à l'état d'insecte parfait, soit à l'état de nymphe, soit enfin à l'état d'œuf. Les insectes et les nymphes peuvent être transportés par la terre qui reste adhérente aux tubercules et comble souvent les cavités qu'on y observe. Les œufs sont toujours fixés sur le revers des feuilles vertes ou sèches.

» En présence de ces faits, il m'a paru indispensable de prendre immédiatement des mesures énergiques pour préserver notre pays, dont les rapports sont si fréquents et si faciles avec l'Allemagne, des conséquences de l'invasion qui vient d'être signalée. Dans ce but, j'ai l'honneur de proposer à votre signature le projet de décret ci-annexé.

» Veuillez agréer, monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le ministre de l'agriculture et du commerce,

» C. DE MEAUX. »

Faits divers.

Dans la dernière énumération des pensions, accordées par la reine sur la liste civile, figurent trois demoiselles de Foe, qui descendent directement de Daniel de Foe, l'auteur de Robinson Crusoe. On sait que de Foe mourut à Londres, en 1731, dans une misère affreuse, et il avait publié 210 volumes ! On avait, en 1854, découvert un arrière-petit-fils de l'auteur de Robinson Crusoe, comme son aïeul, dans une profonde détresse ; au moyen d'une souscription, on lui créa une pension annuelle de 23 livres sterling (600 fr.). Les trois demoiselles de Foe auront, elles, chacune 1,875 fr. par an ; c'est le cas de dire : « Mieux vaut tard que jamais ! » Ces héritiers d'une gloire anglaise n'iront pas grossir la liste des malheureux qui mourront de faim à Londres pendant l'année 1877. Le rapport officiel pour 1876 constate, à Londres, quarante-quatre décès causés par le besoin et par la privation des choses les plus nécessaires à la vie ; quarante-quatre, presque un par semaine, sans compter les suicides dus à la même cause ! (Moniteur universel.)

Simple soldat et millionnaire. — Une scène émouvante a eu lieu la semaine dernière au moment de l'embarquement des troupes à bord du Crocodile, dans le port de Portsmouth. Le nommé Burke, simple soldat du 13^e régiment d'infanterie qui se rend à Malte, était déjà sur le pont du navire qui chauffait en partance, lorsqu'un notaire vint demander la permission de lui parler. Le lieutenant de service fit avancer le soldat, et, devant ses camarades, on l'informa qu'il venait d'hériter d'une fortune s'élevant à 70,000 liv. st. (1,750,000 fr.). C'était le legs d'un parent éloigné. Mais il était trop tard pour obtenir un congé : le commandant s'opposa à ce que Burke fût débarqué, de sorte que l'engagé volontaire dut rester à bord du Crocodile, qui fit route quelques instants après pour la Méditerranée.

UNE INVASION D'ARAIGNÉES EN RUSSIE. — Combien de fois n'a-t-on pas démontré que les plus sûrs gardiens de nos récoltes sur pied ou engrangées sont les oiseaux insectivores : Dans les contrées du littoral de la mer Noire, oiseaux et hérissons ont disparu, par suite de la chasse à outrance qu'on leur a faite.

Qu'en est-il résulté ? C'est qu'une grosse araignée noire et velue s'est multipliée dans les champs, au point de devenir dangereuse pour les hommes et les animaux. La morsure de cet insecte d'aspect repoussant est venimeuse ; elle détermine chez les hommes aussi bien que chez les animaux de vives souffrances à l'endroit mordu, et parfois aussi l'enflure du corps. Il est rare cependant que la mort résulte de cette morsure, et même, dans le plus grand nombre des cas, les douleurs et l'enflure se calment et disparaissent en quelques jours.

Ces araignées avaient déjà fait une apparition en aussi grand nombre, dans le district du Dniéper, en 1875.

ECHOS DES DISTRIBUTIONS DE PRIX.

Primus discipulus. — Quelle nécessité de débiter un discours latin ?

Secundus discipulus. — C'est pour faire attendre avec plus d'impatience le discours français.

— Et votre fils n'a rien eu, madame Chamussot ?

— Nous ne sommes pas des intrigants, madame Picdefer !

Un de nos amis nous montrait l'autre jour une lettre de son fils, jeune gamin qui fait ses études dans une petite pension des environs de Paris.

L'enfant terminait ainsi : « — Tu me demandes des nouvelles de mes places. Je vais te les dire une fois pour toutes, je suis toujours second. Il est vrai que nous ne sommes que trois dans la classe : le fils du maire, un imbécile, — et moi. »

A l'occasion de la distribution des prix au collège de N...

— Tenez, mère Mathurin, mon fils a remporté un prix !

— Je comprends vos émotions, Madame,

j'avions passé par là quand notre porc a remporté une médaille à l'exposition d'agronomie.

— Comment ! tu n'as pas de honte ! N'avoir été nommé qu'une fois, et pour un prix de gymnastique !

— Je veux être pompier !

Pour les articles non signés : P. GODET.

Théâtre de Saumur.

SAMEDI 18 août 1877,

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Donnée par

M. BRASSEUR

Premier comique du théâtre du Palais-Royal.

Avec les concours d'artistes des principaux théâtres de Paris :

M^{me} Claudia, du théâtre des Variétés ;
M^{me} Paulette, du théâtre du Palais-Royal ;
MM. Monroy, Didier, Gardel, Henri, Maurice, Germain ;
M^{mes} Léontine, Marie, Jeanne, Besnier, Gardel.

LA BOITE A BIBI

Pièce nouvelle en 3 actes, mêlée de chant, du théâtre du Palais-Royal, par MM. Alfred Duru et Saint-Agnan Choler.

M. BRASSEUR remplira le rôle de Cassegoul, qu'il a créé à Paris.

Le spectacle commencera par :

Le Gendre aux médailles, comédie en 1 acte, de M. Georges du Bosch.

M^{me} PAULELLE remplira le rôle de Séverine.

Bureaux à 7 h. 3/4 ; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir-chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

ENGRAIS LIQUIDE BOUTIN

PARIS, 1875 et 1876. Médaille d'argent. Médaille d'Or.



Plusieurs Mentions et Médailles de 2^{me} classe. 16 ANNÉES D'EXPÉRIENCES, 3,000 CERTIFICATS d'Agriculteurs, de Présidents de Comices agricoles, etc. Récoltes saines et abondantes, 45 FR. PAR HECTARE. Nous engageons tous les cultivateurs, à ne faire aucune semence ou plantation, en grande ou petite culture, avant d'avoir lu la brochure expédiée franco par le fabricant de l'ENGRAIS BOUTIN Guide pratique des divers travaux de chaque mois. S'adr. à M. James BOUTIN, 96, avenue des Ternes, Paris.

GOUTTE ET RHUMATISMES

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'Anti-goutteux Goube (Sirop végétal spécial autorisé) contre la Goutte et les Rhumatismes aigus ou chroniques, ses effets calmants instantanés, et son innocuité complète sur l'économie sont attestés par les médecins et les félicitations unanimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de l'Echiquier, à Paris. — Exiger les nouvelles marques de garantie. Dépôt à Saumur, chez M. PERRIAU, pharmacien, place de la Bilange.

Fumouze-Albespeyres : Produits pharmaceutiques ; voir aux annonces.

10^e ANNÉE.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

en grand format de 16 pages.

Résumé de chaque numéro :

Bulletin politique. — Bulletin financier — Bilans des établissements de crédit. — Recettes des chemins de fer. — Correspondance étrangère. — Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. — Cours des valeurs en banque et en bourse. — Liste des tirages. — Vérifications des numéros sortis. — Correspondance des abonnés. — Renseignements.

PRIME GRATUITE

MANUEL DES CAPITALISTES

Un fort volume in-8^o.

PARIS, 7, rue Lafayette, 7, PARIS. Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

P. GODET, propriétaire-gérant.

